

Sommaire de cette rubrique :

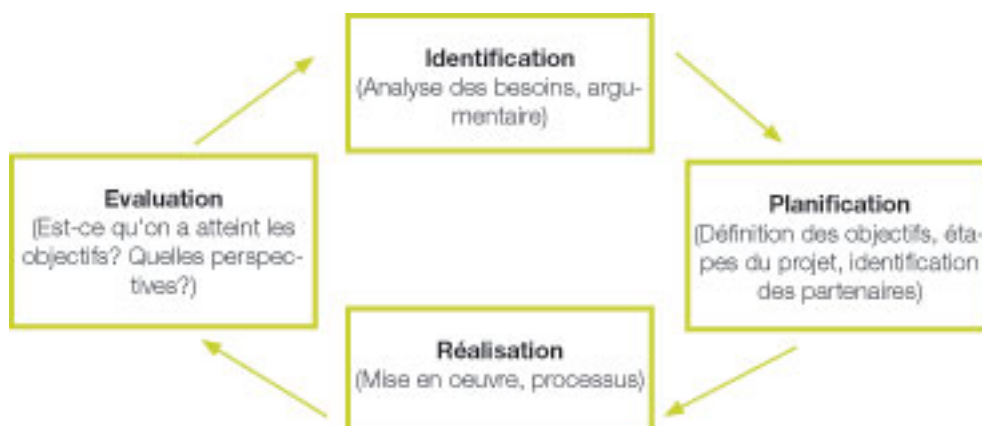
[Analyse du contexte](#)

[Cadre réglementaire et institutionnel](#)

[Identification du projet](#)

Le processus d'élaboration pour arriver au résultat structuré, pour passer de l'idée au projet, n'est pas le même pour tous, il n'est pas forcément cohérent, ainsi chacun pourra entrer dans la construction de son projet par une porte différente, l'essentiel étant d'avoir en tête l'ensemble des étapes nécessaires à la construction d'un projet complet et cohérent.

On pourrait représenter le projet sous forme de cycle :



Analyse du contexte

Le diagnostic va permettre d'analyser la situation sur le territoire, il est recommandé d'associer des acteurs à cette phase de diagnostic afin d'élargir le champ des points de vues, de vérifier la pertinence de votre démarche et d'impliquer le plus grand nombre de personnes possible. Il peut s'élaborer autour des questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est possible ici, comment, avec qui ?
- Suis-je capable de mener à bien ce projet ?
- Ai-je les compétences, les moyens, le temps... ?
- Quels sont les moyens humains, financiers et matériels à mobiliser ?
- Qu'est-ce qui a déjà été fait dans ce domaine sur ce territoire ?
- L'idée du projet est-elle adaptée à la situation locale ?
- Les solutions envisagées sont-elles adaptées aux caractéristiques sociales, géographiques, économiques, culturelles et administratives du milieu ?

- Y-a-t-il un lien entre mon projet et une problématique du territoire ?
- Est-ce que mon projet tient compte de la culture et des savoir-faire locaux ?
- A qui vais-je pouvoir faire appel pour m'aider à réaliser mon projet, qui sont les acteurs locaux ?

[Retour haut de page](#)

Cadre réglementaire et institutionnel

Il est nécessaire de vérifier que le projet soit conforme au cadre réglementaire et institutionnel. Pour cela il est recommandé de :

- Identifier les conditions préalables (par exemple de combien de temps vous disposez avec votre public pour réaliser votre projet, à quel endroit ?),
- Vérifier que vous avez le droit de faire ce projet, que vous avez les autorisations nécessaires,
- Vérifier que vous respectez les réglementations en vigueur, en étudiant le règlement intérieur de l'établissement ou les réglementations de l'animation (www.planetanim.com/modules/reglementation ou « La sécurité des sorties natures : Ça se prépare », FRAPNA, 1999 - Guide pratique),
- Consulter les circulaires de l'Education Nationale concernant la généralisation de l'Education au Développement Durable : www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm ,
- Consulter le positionnement du Ministère de la Jeunesse et des Sports sur la question de l'éducation au Développement Durable : www.jeunesse-sports.gouv.fr

[Retour haut de page](#)

Identification du projet

Il est indispensable de bien identifier le projet en précisant clairement ses contours :

- Quels seront les bénéficiaires ?
- Quelles sont les compétences / connaissances requises pour le mettre en place ?
- Quelles seront les personnes ressources auxquelles vous pourrez faire appel ?
- Quelle est la stratégie au sein de laquelle vous allez pouvoir intégrer votre projet (projet d'établissement, séjour transplanté, séjour CVL, centre social, entreprise...) ?
- Comment vous allez vous y prendre ?

Il est particulièrement intéressant d'associer les bénéficiaires et les acteurs locaux à l'identification du projet afin de se situer dans une démarche de construction collective favorisant la participation de toutes les futures parties prenantes.

Cette précaution permettra de vérifier la pertinence du projet pour les bénéficiaires, les acteurs

locaux, et de s'assurer leur future implication dans le projet (garantie d'un projet dynamique et porteur). Pour répondre à ces questions, on peut analyser les besoins sous forme de « brainstorming » ou « tempête de cerveaux ».

Une première réunion permet de lancer les idées, et d'entendre les attentes de tous. Il s'agit donc, à un moment donné, de se réunir pour élaborer ensemble le projet afin que chacun soit concepteur, et partie prenante du projet.

Pour impliquer les bénéficiaires, il faut être capable de leur expliquer clairement votre démarche et donc vous être documentés au préalable :

- Qu'est-ce qui a déjà été fait dans ce domaine ?
- Quels documents ou supports pédagogiques existent déjà ? (voir rubrique ressources).

Il est important de réaliser un diagnostic en amont afin de pointer les problèmes que pose la situation actuelle et de proposer des solutions au sein du projet.

[Retour haut de page](#)